



Le 19 juillet 1900, inauguration du métro parisien. La célèbre ligne 1 relie la Porte Maillot à la Porte de Vincennes. Sa construction dura 17 mois à peine sous la direction de l'ingénieur des Ponts et Chaussées, Fulgence Bienvenüe. Un succès immédiat avec 16 millions de passagers transportés au 31 décembre de la même année.

Actus Web/Free

## LA GIRL D'EN FACE, LE CANADA RHABILITE ACTA ET FREE FAIT SON FREE

### Une « googirl » au pouvoir chez Yahoo

Marissa Mayer, une jeune femme de 37 ans, enceinte, a été nommée Directrice Générale de Yahoo le 16 juillet. Première femme ingénieure et vingtième salariée de Google, cette collaboratrice historique a travaillé à l'UBS Lab Research de Zurich avant de rejoindre le géant Web de Palo Alto. Une prise de choix à l'origine de nombreux produits phare de la firme comme Gmail et Google News. Avant son départ, Marissa Meyer était en charge des services de cartographie et de géolocalisation.

Pour la petite histoire, elle n'aurait pas hésité une seconde avant d'accepter le poste proposé à la mi-juin de DG chez Yahoo. Mise à l'écart de la « Larry's Team » en 2011, l'équipe de conseillers très proche de Larry Page et Sergey Brin, on estimait son départ chose acquise.

En 2010, le magazine Times la classait parmi les 100 personnalités les plus influentes de la planète. Mieux, un an plus tard, Fortune la propulse au 38<sup>ème</sup> rang des 50 plus puissantes femmes dans le monde.

Ce ne sera pas de trop pour celle qui aura la délicate mission de sortir de l'ornière une entreprise sans stratégie claire qui a usé quatre dirigeants depuis 2008, dont Scott Thompson débarqué suite à une incroyable affaire de CV bidonné. La mauvaise passe que traverse Yahoo depuis quelques mois déjà trouve son explication dans un manque d'innovation et dans la concurrence féroce que lui font Google et Facebook. Pour mémoire, son chiffre d'affaires est passé de 7 milliards de dollars en 2007 à 5 milliards cette année tandis que son cours en bourse a été divisé par trois.

Son état d'esprit ? « Je ne suis pas une femme chez Google, je suis une geek chez Google. Si l'on trouve quelque chose qui nous passionne vraiment, le fait d'être un homme ou une femme n'entre plus en jeu. La passion est une force qui neutralise les questions de genre » déclarait-elle dernièrement sur CNN.



### Un nouvel ACTA en provenance du Canada ?

Michael Geist, un professeur de droit canadien de l'Université d'Ottawa, aurait mis en évidence de nombreuses similitudes entre ACTA (un accord commercial anti-contrefaçon) qui vient d'être retoqué par le Parlement Européen et CETA, un traité commercial que doivent signer le Canada et l'Union européenne. Le site Clubic.com avait plaisanté sur ce sujet mais cette fois-ci l'information est tangible. Le professeur dresse dans la Quadrature du Net un tableau comparatif des points communs entre les deux dispositifs. Le texte comporte en outre des mesures relatives à des obligations imposées aux fournisseurs d'accès à Internet comme celle de fournir rapidement des informations sur des utilisateurs suspectés d'avoir utilisé illégalement des contenus protégés par les droits d'auteurs. Du côté des opposants plus ou moins radicaux à une réglementation du Web on a déjà demandé aux parlementaires de rester fidèles à leur premier vote et donc de rejeter CETA.

Le délicat débat autour des mesures destinées à lutter contre la contrefaçon et le téléchargement illégal semble donc être en passe de repartir pour un nouveau tour...



### Dépenser moins pour mieux investir

Dans notre NL 2078, nous évoquions la rencontre entre les ministres Arnaud Montebour et Fleur Pellerin avec les différents représentants des opérateurs français. Au menu : l'emploi, les centres d'appel et la loi Châtel de 2008 instituant notamment la gratuité du temps d'attente et donnant la possibilité à un abonné engagé sur 24 mois de quitter son opérateur au bout d'un an en ne payant 25% échéances restantes. Aucune mesure concrète n'a été prise pour le moment tant le sujet est complexe et sensible. Il est prévu qu'une deuxième rencontre ait lieu « assez vite », sans doute fin juillet. Devant l'Assemblée, Fleur Pellerin, la ministre déléguée à l'économie Numérique, a déclaré que « le gouvernement ne tolérera pas que ce secteur détruise ou délocalise des emplois (...) ». Les représentants du groupe Iliad ont défendu de leur côté la position de Free Mobile au sujet des investissements en expliquant que le petit nouveau dépensait « moins que ses concurrents en s'y prenant mieux. »

Sources : La Tribune, Clubic, Le Monde.